



Barentin, le 5 janvier 2021

PREFECTURE DE SEINE-MARITIME
A l'attention de Monsieur le Préfet
7 place de la Madeleine
76000 ROUEN

Direction Générale des Services

Dossier suivi par : Dany DA COSTA

Courriel : d.dacosta@cc-caux-austreberthe.fr

Tél : 02.32.94.92.15

Réf. CB/FT/DDC/GDS/2021-008

Objet : Epidémie COVID-19

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, la vaccination prioritaire des personnels soignants et des résidents des EHPAD est tout à fait légitime. Cependant, si nous souhaitons enrayer au plus vite l'épidémie, il est nécessaire que la population volontaire puisse se faire vacciner dès que possible.

Conscients des moyens nécessaires à mettre en œuvre pour pouvoir généraliser la vaccination de la population sur l'ensemble du territoire, nous souhaitons vous informer par ce courrier que la Communauté de communes Caux-Austreberthe et ses communes membres sont prêtes à mettre à disposition des locaux ainsi que les moyens matériels et humains nécessaires pour accueillir un centre de vaccination.

En effet, pour que la stratégie vaccinale soit la plus efficace possible il est nécessaire que le maillage organisé puisse permettre à chacun de pouvoir se faire vacciner facilement. Pour cela, notre territoire a un positionnement central pour bon nombre d'habitants.

Vous pouvez compter sur nous pour que tout soit mis en œuvre dans les plus brefs délais.

Souhaitant vivement que vous pourrez répondre positivement à notre sollicitation, nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'agréer nos sincères salutations.

**Le Président
et Maire de Barentin**
Christophe BOUILLON

**Vice-Président en charge du
Plan santé et Maire de Pavilly**
François TIERCE